

**« Désengagement de l'Etat, développement de la microfinance et problématique du financement de la production agricole au Cameroun »**

**TCHEKOTE Hervé**

Géographe, Doctorant au Centre de Recherche sur les Hautes Terres (CEREHT), Département de Géographie, Université de Dschang-Cameroun,  
BP : 49 Dschang  
Tel : 00 237 77 41 15 76/ 00 237 94 37 98 91  
Email : [herve\\_tchek@yahoo.fr](mailto:herve_tchek@yahoo.fr)



**2èmes journées de recherches en sciences sociales**

**INRA SFER CIRAD**

11 & 12 décembre 2008 – LILLE, France

## Résumé

Plusieurs décennies après les indépendances, le monde rural camerounais est encore à la recherche de véritables instruments de financement de son agriculture. Au moment où les structures traditionnelles de financement de la paysannerie (les grands projets de financement) ont présenté leurs limites en milieu rural, la microfinance, institutionnalisée au début des années 1990 au Cameroun dans un contexte de crise multidimensionnelle doublé du désengagement de l'Etat, s'est présentée comme un « outil espoir » pour le financement des campagnes camerounaises en crise. C'est dans ce contexte qu'intervient cette communication qui relève autant que possible quelques points d'ombre de ce système de financement en s'interrogeant sur sa capacité à résoudre les problèmes des paysans. Il ressort des enquêtes et entretiens menés entre 2003 et 2007 auprès de quelques composantes de ce système de financement, dans le cadre de nos recherches, que les paysans camerounais sont inégalement « armés » face aux défis de production que ceux-ci sont appelés à relever. Ainsi, malgré le fait que la microfinance ait investi le milieu rural, elle exclut les « paysans pauvres » et profite aux « paysans riches » disposant de moyens suffisants pour accéder au microcrédit. C'est sans doute ce qui justifie la multiplication des sources de financement par les producteurs appelés à relever de nombreux défis dans un contexte de libéralisation de l'économie. Néanmoins, la microfinance ne doit pas être battue en brèche car son amélioration pourra apporter une contribution significative au développement rural au Cameroun.

**Mots clés :** Désengagement de l'Etat, crises, microfinance, microcrédit, production agricole et Cameroun.

## Introduction

Dès son accession à l'indépendance, le nouveau gouvernement camerounais conscient du rôle primordial du secteur agricole au sein de son économie s'était consacré à l'encadrement de sa paysannerie. De nombreuses stratégies de développement ont été mises sur pied et orientées principalement vers les projets d'encadrement et de développement agricole d'une part et la création des institutions de financement de la paysannerie d'autre part. Ainsi, pendant plusieurs décennies, le financement de l'agriculture camerounaise comme celui de la plupart des pays en développement était principalement l'œuvre des pouvoirs publics dont l'objectif était basé sur la modernisation du secteur rural. Cependant, ces stratégies de développement rural ont échoué et les populations n'ont guère bénéficié des projets réalisés (SANTA CRUZ (1979)<sup>1</sup> car ces projets ne prenaient pas en compte les réalités agro-écologiques, socioculturelles et économiques des localités concernées.

Parallèlement à la mise en place de ces politiques de développement, le Cameroun avait enregistré une importante croissance pendant les décennies 1960-1970. Cette croissance était soutenue par la production et l'exportation des produits agricoles auxquelles s'était ajoutée, à partir de la moitié des années 70, l'exploitation des ressources pétrolières. Cette prouesse économique s'est brutalement estompée au cours de l'exercice 1985/1986 suite à la chute des prix des produits agricoles et pétroliers sur le marché international. C'est alors le début d'une crise multidimensionnelle qui affecte à la fois les institutions de l'Etat et les paysanneries. En réponse à cette crise, le Cameroun initie à la fin de l'année 1989 avec ses partenaires du développement, le FMI et la Banque mondiale, un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'une des conséquences est le désengagement de l'Etat et la réduction de son train de vie. Alors que les espoirs étaient orientés vers les banques commerciales, celles-ci s'effondrent pour la plupart et certaines d'entre elles vont même fermer les portes.

Cette période marque le début du développement de la microfinance au Cameroun comme « outils-solution » au financement de l'agriculture. Mais près de deux décennies après leur création, l'agriculture camerounaise a plus que jamais besoin de financement (TCHEKOTE, 2007). C'est ainsi que de petites entreprises africaines, majoritaires, celles supposées assurer l'avenir de l'Afrique, sont laissées pour compte et n'ont d'autre recours que le secteur informel (FOUDA MOULENDE, 1998). Ce dernier malheureusement ne peut pas répondre aux besoins de tous. Les analyses de HUGON (1996)<sup>2</sup> font ressortir dans ce contexte que l'Afrique Sub-saharienne connaît un sous-développement économique lié au sous-développement financier ; ceci en l'absence d'un marché financier structuré et adapté pour les milieux ruraux. Dans ce contexte, de nombreuses questions peuvent être envisagées, lesquelles orientent cette communication. Ainsi, comment le désengagement de l'Etat a-t-il favorisé l'émergence de la microfinance au Cameroun ? Quelle est la contribution réelle de ce secteur de financement au développement agricole au Cameroun ? Quelles sont les limites de ce modèle de financement ? Et comment les paysans camerounais financent-ils leurs activités agricoles ?

---

<sup>1</sup> Cité par SOLAGES, 1992, p175.

<sup>2</sup> Cité par FOUDA-MOULENDE, 1998 p 3:12.

## **I- Du désengagement de l'Etat à la microfinance : Vers une tentative de « réengagement »**

Le développement de la microfinance rural dans les pays de l'Afrique sub-saharienne en général et au Cameroun en particulier est sans doute la conséquence de l'échec des projets étatiques de développement rural et par conséquent du désengagement de l'Etat de l'encadrement des paysanneries.

### **A- L'échec des politiques de développement rural, le désengagement de l'Etat et une pauvreté multidimensionnelle**

#### **1- Les projets d'encadrement et de développement agricole au Cameroun : un échec tous azimut**

Les opinions nationales des pays du sud pensaient avoir choisi le meilleur moyen devant les conduire au développement en optant pour les grands projets du développement agricole. C'est ce qui justifie sans doute un vaste mouvement d'aide au développement organisé avec la mobilisation de puissants moyens techniques et financiers d'origine occidentale. Ainsi, des prêts consentis auprès de ces derniers ont permis de mettre en place des équipements et des fournitures en vue de la modernisation de l'agriculture. Au Cameroun, les projets de développement ont été mis sur pied ou redéfinis, et surtout inscrits pour la plupart dans les plans quinquennaux<sup>3</sup>. Nous pouvons citer à titre d'exemple : la Mission de Développement des Produits Vivriers (MIDEVIV) créée en 1973, la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) créée en 1954, la Société de Développement du Coton (SODECOTON) créée depuis les années 50 et l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) créée en 1958.

Il est important de noter que la plupart de ces projets de développement était mis sur pied au sein des politiques de développement comme *le développement auto-centré, le libéralisme planifié, le développement équilibré...* etc. Mais comme le dit SOLAGES (1992 : 175) tous ces « *stratégies de développement rural adoptées par la plupart des pays du Tiers Monde [...] ont échoué. Les populations n'ont guère bénéficié des projets réalisés* », car ces projets ne prenaient pas en compte les réalités agro-écologiques, socioculturelles et économiques des localités concernées. Il en est de même des structures de financement des activités agricoles.

Du point de vue du financement, on assiste à la création de plusieurs institutions dont les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) créées en juin 1937, les Sociétés Africaines de Prévoyance des Prêts et de Secours Mutuels (SAP) créées pour remplacer les SIP, les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SOMUDER), le Crédit du Cameroun créé en 1949. Au lendemain des indépendances de nombreuses autres structures de financement de la paysannerie vont voir le jour. Il s'agit par exemple de la Banque Camerounaise de Développement (BCD) créée en 1960, du Fonds National pour le Développement Rural (FONADER) créé en 1973 du Crédit Agricole du Cameroun (CAC), présenté comme la véritable banque du monde rural, et du Fonds d'Investissement de Micro-réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) mis sur pied en 1991.

---

<sup>3</sup> Le Cameroun a connu cinq plans quinquennaux qui étaient des plans de développement s'étalant sur des groupes de cinq années. Le premier plan (1960-65) cible la croissance économique par l'augmentation de produits d'exportation dans le but d'augmenter le par tête sur 20ans. Le deuxième plan (1966-70) baptisé « plan paysan » vise l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Le troisième plan (1971-75) sera celui de la création des sociétés de développement spécialisées. Le quatrième plan (1976-80) poursuit les objectifs du troisième plan. Le cinquième à partir de 1980 accorde une place importante à la notion de participation.

Au total, et comme le souligne FOUDA MOULENDE (1994 :367) « *malgré tous les efforts déployés pour redistribuer un crédit abondant et bon marché pour les petits paysans des zones reculées, ceux-ci n'ont pas été touchés* » d'où la mise sur pied des mesures de redressement par l'Etat autrement appelées désengagement.

## **2- Le retrait de l'Etat de l'encadrement des paysanneries**

L'échec de la quasi totalité des projets de développement a contraint le Cameroun à recourir au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) à lui imposer par les Institutions Financières Internationales. YACHIR FAYCAL (1991) présente d'ailleurs ce programme comme une mesure visant à corriger les déséquilibres financiers et monétaires, externes et internes qui entretiennent un fort endettement extérieur c'est-à-dire le déficit de la balance des comptes courants, le déficit du budget de l'Etat et l'inflation. Ce programme se traduit de manière concrète par la mise en œuvre de gigantesques réformes économiques dont l'une des conséquences est le désengagement de l'Etat autrement appelé le retrait de l'Etat de l'encadrement des populations. A ce désengagement s'ajoute la crise des produits de rente.

## **3- La crise des produits de base (Café, cacao, coton..)**

Depuis l'introduction des produits de rente comme le café, le cacao et le coton en Afrique sub-saharienne, ces produits ont pendant près de deux décennies été la principale source de financement des activités paysannes y compris le vivrier et le maraîcher. Les milieux ruraux africains sont ainsi marqués par une forte expansion de l'activité économique jusqu'au milieu des années 1980. On note une progression satisfaisante du PIB par habitant en terme réel sur la même période. Au développement continu de la production et des exportations agricoles s'ajoute l'exploitation des ressources pétrolières. C'est ainsi que FOKO et MACHINIDE (2004) pensent que le taux moyen annuel de croissance du PIB par tête en termes réels au Cameroun par exemple est passé d'environ 1,2% entre 1960 et 1966 à près de 3,4% entre 1967 et 1979, pour atteindre le chiffre de 9% entre 1980 et 1986. Cette dernière année marquera un profond retournement de la conjoncture économique et le début d'une décennie de contraction de l'activité économique. La volatilité au début des années 1980 des termes de l'échange des principaux produits agricoles d'exportation, la dépréciation du dollar américain ainsi que la mise en œuvre d'une politique budgétaire expansionniste et improductive, financées par accumulation de dette intérieure et extérieure, seront les précurseurs d'une douloureuse récession économique. Le PIB par habitant diminue de près de 45% en termes réels.

Le milieu rural est donc marqué par l'effondrement des principales sources de revenu du paysan. Pour le café par exemple, L'évolution du prix d'achat de ce produit sur le marché international ira largement en dessous des prix des produits manufacturés. C'est ainsi que ELA (1994 :18), citant le journal *Messenger* du 21 février 1991 reprend un paysan qui s'est lancé dans un jeu de comparaison en ses termes : « *3 poissons, ça fait 200francs. Une bière coûte 200 francs ; un litre d'huile coûte 300 francs ; 1 Kg de café, on dit maintenant que c'est 155 francs. Vous voyez, il faut compléter l'argent du kilogramme du café pour prendre une bière (...)* Or ce café, on ne sait pas ce qu'on peut en faire (...) Nous sommes découragés. » A la suite de ELA, JANIN (1994 :381) pense que la crise du café « *s'est traduite par une rapide dégradation des soins agricoles ; le ralentissement des activités de replantation et parfois l'abandon pur et simple de la caféière à partir de 1989.* » Or il faut noter comme le pense si bien KUETE (2001) que le café a permis non seulement de construire les campagnes Bamiléké, mais aussi la plupart des villes de notre pays d'où le désespoir et la désolation total observés chez les paysans caféiculteurs.

Dans la réalité, le café recule et la pauvreté avance. La photo suivante est une illustration parfaite de cette situation.

Photo 1 : Parcelle de café en cours de disparition à Fotomena (Ouest Cameroun).



Cliché : TCHEKOTE H., juillet 2007.

Sur cette photo, on ne remarque plus que des souches de café en disparition remplacé progressivement par un maigre vivrier qui économiquement ne peut rien apporter à l'exploitation familiale. La taille de ces souches montre que s'étaient de gigantesques pieds de café et dont la production devrait être importante pour le ravitaillement des magasins de collecte du café aujourd'hui fermés.

Ainsi et comme le faisait remarquer MEENS (2000), l'économie africaine, essentiellement agricole est très fragile du fait que les produits exposés par ce continent sur le marché mondial sont pour la plupart des matières premières et que leurs coûts se dégradent à partir du milieu des années 1980. A cela s'ajoute la crise des systèmes financiers traditionnels.

#### **4- La crise des systèmes financiers traditionnels dans un contexte d'abstinence des banques commerciales face au secteur agricole**

La crise qui ébranle le monde rural touche les structures de financement de la production. Au niveau institutionnel, et comme le montre FOU DA MOULENDE (1994) certaines institutions comme la Société Nationale d'Investissement (SNI) se désengagent des complexes agro-industriels et réorientent leurs activités. Les banques commerciales se montrent pour la plupart prudentes en ce qui concerne le financement des investissements agricoles malgré leur présence dans certaines zones rurales.

Par ailleurs, les autres formes de financement de la campagne, notamment les tontines subissent également les affres de la crise économique. FOKO (1994) relève qu'avec la mouvance de la crise économique, on assiste à la chute du volume d'activité des différents groupes de tontine dans divers milieux ruraux. Ainsi, les défaillances jadis rares ont fait leur apparition. Et bien que restant membres, de nombreux paysans n'arrivent plus à « cotiser ». C'est dans le même ordre d'idée que TCHEKOTE (2004) relève que certaines tontines de l'arrondissement de Penka-Michel (Ouest-Cameroun), comme sur l'ensemble des Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun, ferment leurs portes. En effet pense-t-il, près de 30 % des membres de certaines tontines ont diminué leur pouvoir de contribution de moitié.

Malgré cette crise, de nouvelles orientations seront données au système financier traditionnel avec des adaptations à la crise (FOKO, 1994). Mais il faut regretter le fait que les tontines en milieu rural Bamiléké orientent beaucoup plus leurs activités vers le socioculturel plutôt que vers le financement des activités de production.

Face à cette situation, une pauvreté sans précédente s'installe en milieu.

#### **5- Vers une pauvreté grandissante**

La pauvreté s'est progressivement installée dans les campagnes africaines et touche toutes les couches de la population rurale ainsi que tous les secteurs d'activités. C'est ainsi que ELA

(1994 : 18-19) pense que « *le monde rural récapitule les souffrances de « l'Afrique étranglée ».* » Elle se manifeste par une crise de l'alimentation. La course effrénée à la culture des produits de rente, a non seulement affecté les espaces réservés aux cultures vivrières mais aussi épuisé les « *bonnes terres* » agricoles. C'est ainsi que du point de vue de MEENS (2000 :11), citant RAISON (1996) « *le continent le plus rural du monde assurerait de plus en plus mal la nourriture de ses habitants et il ne parvient plus à acquérir un minimum de devises.*» Situation plus dramatique encore avec la baisse des prix des produits de base sur le marché international doublée de la crise économique générale que connaît la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne et le désengagement des gouvernements de diverses natures. Cette situation ne va pas sans conséquence sur les conditions de vie des populations notamment la dégradation des conditions sanitaires, la montée de l'analphabétisme, la dégradation des conditions alimentaires etc. (ELAT, 2000 ; 2000 ; TSOTTEZO NICHEU, 2001).

Dans ce contexte, il ne paraît pas inutile de revenir sur les causes de la pauvreté, tant elles permettent d'aborder les stratégies mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Ainsi, la pauvreté est en partie liée au problème d'accès aux services financiers, suivie du manque d'infrastructures rurales et d'accès aux services techniques. Étant donné que le secteur financier est peut-être celui qui a été le plus touché par la crise économique, les institutions financières informelles sont demeurées la source de financement privilégiée, si non la seule accessible, de nombreux petits agents économiques.

C'est comme le souligne FOUEDA MOULENDE (1994 : 367 & 373) « *malgré tous les efforts déployés pour redistribuer un crédit abondant et bon marché pour les petits paysans des zones reculées, ceux-ci n'ont pas été touchés [...] les réflexions s'orientent maintenant vers un crédit rural décentralisé* » d'où la nécessité de la création des Etablissements de Micro Finance.

## **B- la microfinance et la tentative des développeurs de recentrer le débat autour du monde rural**

C'est depuis le début des années 1990 que le vent de la microfinance souffle sur une bonne partie des pays en développement. Inspirées de la Gramen Bank,<sup>4</sup> ces institutions se retrouvent un peu partout sur le continent africain. Au Cameroun par exemple, c'est l'Etat qui annonce les couleurs et tente de se refaire une image auprès des paysans désarticulés par la chute des prix des produits de base. Ainsi, la loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux Sociétés Coopératives et aux Groupes d'Initiatives Communes ainsi que le décret n°92/455/PM du 23 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi précitée, annulent pratiquement la vieille loi N° 73/15 du 7 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives au Cameroun et son décret d'application N°74/874 du 29 octobre 1974. Cette décision institutionnelle des pouvoirs publics ouvrent les portes à une nouvelle gamme de développeurs au rang desquels les élites et les organismes. Ceux-ci s'investissent dans le secteur du micro-crédit avec comme mot d'ordre : « lutte contre la pauvreté », « développement rural »...etc. L'impression qui s'y dégage c'est la solution miracle au développement en milieu rural. Ainsi les Coopératives d'Épargne et de Crédit qui étaient jusque - là une affaire des provinces anglophones du pays se répandent rapidement dans l'ensemble du pays. A cet effet, pense ESSAM (2002 :10) « *depuis 1992, 837 Coopératives d'Épargne et de Crédit (Coopec) ont été créées* » parmi lesquelles les coopératives indépendantes et les caisses populaires du réseau CAMCCUL (Cameroon Cooperative Credit Union League). A coté de ces structures on

---

<sup>4</sup> La Gramen Bank est une structure de microfinance encore appelée Banque des pauvres créée au Bangladesh par Mohamed Yunus, professeur d'économie étranger au milieu bancaire sur la base d'expériences menées depuis les années 1970 sur le crédit solidaire.

retrouve de nombreuses Mutuelles Communautaires de Croissance (MC<sup>2</sup>) d'Afriland First Bank et de la Caisse Mutuelle d'Épargne et Crédit du Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), une ONG internationale.

Malgré le nombre élevé des Établissements de Micro Finance (EMF) installé en zone urbaine, certaines institutions ont fait de la zone rurale leur champ de bataille. Ainsi, dans un arrondissement comme Penka-Michel, depuis le début des années 1990, neuf Etablissements de Micro Finance de différents horizons ont vu le jour. Le tableau suivant en fait une présentation.

**Tableau 1:** Présentation des EMF de l'arrondissement de Penka-Michel

N°	Intitulé des Etablissements de Micro Finance	LOCALISATION
1	Mutuelle Communautaire de Croissance (MC <sup>2</sup> ) de Penka-Michel	Penka-Michel
2	Coopérative d'Épargne et de Crédit de Bassossia	Bassossia.
3	Baneghang Credit Union	Baneghang
4	Mutuelle des Agriculteurs et des Petits Eleveurs du Cameroun (MAPEC)	Penka-Michel
5	Coopérative d'Épargne et de Crédit de Penka-Michel	Penka-Michel
6	Épargne Plus Cameroun (Société Coopérative d'Épargne et de Crédit)	Penka-Michel
7	Société Coopérative d'Épargne et de Crédit (SOCOOBANS) agence de Penka-Michel et de Bansa-Chefferie	Penka-Michel et Bansa-Chefferie
8	Caisse Mutuelle d'Épargne et de Crédit (BINUM TONTINE)	Penka-Michel
9	Mutuelle Communautaire de Croissance (MC <sup>2</sup> ) de Bamendou	Bamendou

**Source :** TCHEKOTE, H. 2004.

Près de deux décennies après la création de ces institutions, des interrogations méritent d'être posées au sujet de ces innovations financières, notamment leur contribution réelle au développement en milieu rural. Autrement dit, dans les pays en développement en général et au Cameroun en particulier, que peut la microfinance avec ses services là où les gros projets de financement et d'encadrement du monde rural ont échoué ?

## **II- La microfinance comme « outil-solution » au développement agricole au Cameroun ?**

### **A- La microfinance : de nombreux services en milieu rural**

#### **1- Au-delà du micro-crédit**

##### **1-1- Un rôle de formation des paysans**

La formation des paysans réalisée par les EMF participe de la politique de suivi et d'encadrement des paysans pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des crédits. Dans l'arrondissement de Penka-Michel par exemple, elle est l'œuvre de deux institutions, notamment le BINUM TONTINE et la Baneghang Credit Union.

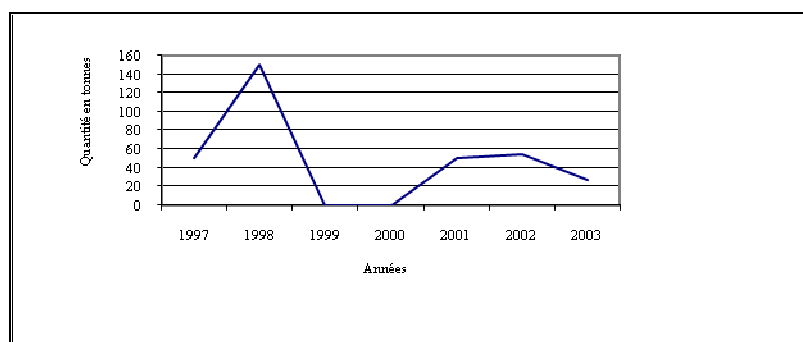
Au sein du BINUM TONTINE, presque tous les paysans ont bénéficié de cette formation. Cette formation faite en deux phases : la formation des animateurs des Organisations Paysannes et la formation des paysans en masse à la maîtrise des techniques de production. L'ensemble réalisé avec le concours technique du Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), une ONG d'appui aux groupements paysans.

En ce qui concerne la formation faite par la Baneghang Credit Union, elle se fait au début de chaque grande période agricole (mars et août - septembre). Les dirigeants de cette institution font appel aux techniciens d'agriculture de la Délégation d'Agriculture de Penka-Michel pour entretenir les paysans membres de leur institution au sujet de la maîtrise des techniques de production dans le but d'accroître le rendement des activités agricoles financées.

## 1-2- La commercialisation des intrants

Dans le cadre de la commercialisation des intrants réalisée par les EMF, l'expression "*mise à la disposition des paysans*" est souvent utilisée par les gestionnaires des EMF, pour marquer la différence entre les intrants vendus par les commerçants particuliers et ceux vendus par les EMF, ceci parce que les prix accordés aux membres dans les EMF sont moins que ceux que l'on retrouve sur le marché.

Avec ses 331 tonnes d'engrais commercialisées entre 1997 et mars 2003, soit 6.620 sacs de 50 Kgs, la Mutuelle Communautaire de Croissance de Penka-Michel est le leader de cette filière dans l'arrondissement de Penka-Michel. Cette commercialisation s'illustre à travers la figure suivante :



Source : TCHEKOTE H. 2004.

**Figure 1:** Courbe d'évolution d'engrais commercialisé en tonne par la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel entre 1997 et 2003.

La courbe ci-dessus illustre la forte capacité de commercialisation des engrais par la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel. L'année de forte demande correspond ici à 1998, période au cours de laquelle 150 tonnes ont été vendues. Cette année correspond également à la période où le prix du kilogramme du café sur le marché avait dépassé 1.200 F CFA et où certains paysans avaient réalisé des recettes non négligeables, leur permettant d'acheter de grandes quantités d'engrais pour l'enrichissement de leurs champs. Par contre, les années 1999 et 2000, ont été celles d'une très faible demande, correspondant à la période de rechute totale des prix du café et conséquemment à la baisse du pouvoir d'achat du paysan. De manière générale, la moyenne annuelle est de 50 tonnes.

Par ailleurs, le BINUM TONTINE met à la disposition de ses membres, des semences ainsi que des produits phytosanitaires. En 2001-2002, cette institution a fourni à ses membres 350 Kgs de semence de maïs sélectionnée (Kasai et hybride), auxquels on peut ajouter 300 sacs de fiente, 50 sacs d'engrais 20-10-10 et 15 sacs d'urée. En 2002-2003 elle met à la disposition de ses membres,

272 Kgs de semence de maïs sélectionnée (Kasaï et hybride), auxquels on peut ajouter 295 sacs de fiente, 46 sacs d'engrais 20-10-10, 19 sacs d'urée et 4 litres de Kalache qui est un désherbant. C'est donc un important stock de fertilisants et de semences utilisés par les paysans à travers les institutions de micro-crédit. Les activités vont au-delà de l'encadrement et de la commercialisation des intrants pour embrasser la collecte des produits des paysans.

### **1-3- Collecte et commercialisation de la production des paysans**

Cette activité est exclusivement l'apanage du BINUM TONTINE, dans une initiative appelée "Vente groupée". Cette vente groupée concerne exclusivement la filière maïs. Dans cette logique, le BINUM TONTINE, entre 2001 et 2002 a regroupé et vendu 30 tonnes de maïs à raison de 5 tonnes pour l'année 2001 et 25 tonnes pour l'année 2002. En 2001 la production était vendue à quelques éleveurs de la localité, mais en 2002, la signature d'un accord de vente avec le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) a permis aux paysans de la structure d'écouler pratiquement toute la production à hauteur de 25 tonnes. Cette vente groupée a permis aux paysans de fournir leurs comptes d'épargne à hauteur d'environ 3.750.000 F CFA en cette année 2002, ce qui est une réalisation importante par rapport au marché local.

Les paysans ont pu vendre le maïs à 150 F CFA le Kg, soit une différence de 25 F CFA par rapport au marché local où le Kg du maïs coûte 125 F CFA à la même période. Cependant, l'avenir de cette pratique est resté mitigé, tant certains paysans de mauvaise foi avaient écoulé des produits de mauvaise qualité, ce qui a valu le retrait du Haut Commissariat pour les Réfugiés. Il faut également noter le monopole du marché par la présidente de l'institution qui avait fourni à elle seule plus de la moitié de la commande (avec achat sur le marché local) au détriment de la production des autres membres, ce qui a entraîné des mécontentements. D'où de nombreuses interrogations au sujet des initiatives de la micro finance.

## **2- La microfinance et les services financiers**

### **2-1- L'épargne en milieu rural**

Les EMF sont avant tout des instruments de collecte de ressources financières sous forme d'épargne et/ou de dépôt. Cette collecte se fait sous des formes variées d'une institution à l'autre. En prenant le cas du réseau MC<sup>2</sup> à travers le territoire national, à la fin de l'exercice 2001, le total des dépôts s'élevait à 3,9 milliards de FCFA, pour 17500 comptes d'épargne soit près de 222860 de FCFA en moyenne.

De manière générale, entre 1993 à 2001, 1.718.226.502 de F CFA environ d'épargne ont été collectés pour le seul arrondissement de Penka-Michel avec respectivement 1.654.428.212 de F CFA par la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel, 25.019.905 F CFA par la Baneghang Credit Union, et 8.169.305 F CFA par le BINUM TONTINE. A ces collectes s'ajoutent les 6.540.065 F CFA collectés par la Coopérative d'Épargne et de Crédit de Penka-Michel (COOPENKAMI) entre 1994 et 1997, et les 24.069.015 F CFA collectés par la Société Coopérative d'Épargne et de Crédit (SOCOOBANS) agence de Penka-Michel, entre 1997 et 1999, sans oublier les collectes faites par les EMF qui ont fermé les portes et dont nous n'avons pas pu avoir les statistiques.

Il est à noter que la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel à elle seule a réalisé pendant cette période 96,26 % de ces épargnes contre 1,45 % pour la Baneghang Credit Union, 1,40 % pour la SOCOOBANS, 0,47 % pour le BINUM TONTINE et 0,38 % pour la COOPENKAMI. C'est d'ailleurs cette forte capacité de mobilisation de l'épargne qui faisait dire à Augustin PELE, comptable dans cette

institution lors de l'inauguration officielle de ladite institution le 14 avril 2000 : « nous avons triomphé sur les autres structures financières ici<sup>5</sup>. »

L'analyse de la résidence des épargnants dans le cas de la MC<sup>2</sup> confirme le fait que les populations rurales aient une forte capacité d'épargne contrairement à ce que pensent plusieurs personnes à l'instar de KAMOGNE FOKAM (2000) pour qui, il se produit un transfert important des fonds des villes vers les campagnes. Le tableau ci-dessous en est une illustration.

**Tableau 2** : Répartition de l'épargne en FCFA entre les résidents et les non-résidents, à la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel entre 1996 et 1998.

Résidences	1996	1997	1998
<b>Résidents</b>	76.549.532	159.004.464	144.662.991
<b>Non-résidents</b>	1.875.131	3.966.161	4.276.265
<b>Total</b>	78.424.663	162.970.625	148.939.256

Source : TCHEKOTE H. 2004.

Les non-résidents ne représentent que 3 % du volume total de l'épargne mobilisée contre 97 % pour les résidents qui sont les populations rurales. Et en tout état de cause, il s'agit d'un volume d'épargne assez important, permettant de mobiliser un volume important de crédits pour le financement et la dynamisation des activités en milieu rural.

## **B- La microfinance et le financement de l'agriculture**

Les questions relatives au crédit en milieu rural sont fondamentales de nos jours, tant le crédit reste l'élément moteur de relance de l'économie. L'adaptation du crédit aux personnes pauvres a permis d'aborder la notion de micro crédit. Et, dans les pays en développement essentiellement agricoles, comment se comporte le micro-crédit face à l'agriculture ?

### **1- Un volume du microcrédit important mais inégalement reparti entre les activités du milieu rural**

Les activités financées sont généralement les mêmes au sein des EMF installés en milieu rural. Cependant, quelques nuances se dégagent au niveau de la priorité accordée à certaines activités par certaines EMF ou encore de la période à laquelle le crédit est accordé. Mais au regard du caractère agricole du monde rural, on s'attendrait à ce que les activités agricoles soient les plus financées par les micro-crédits ruraux. Mais le tableau ci-dessous qui représente les micro-crédits distribués par la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel par exemple relève quelques contradictions.

<sup>5</sup> Document de renseignement et de publicité distribué lors de l'inauguration de la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel le 14 avril 2000 à Penka-Michel.

**Tableau 3 :** Répartition des crédits par activité à la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel depuis la création.

Activité	Effectif	Total	%
Agri/élevage	51	44620000	7.05
transformation artisanale	15	83000	1
Commerce	249	501670000	79.35
Service	36	13830000	2.18
Social	78	54880000	8.68
Autre	4	8850000	2
<b>Total</b>	433	632175000	100

Source : TCHEKOTE, 2004.

Au regard de ce tableau, le commerce est l'activité qui a le plus bénéficié du financement de la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel avec 249 projets financés à hauteur de 501.670.000 F CFA soit 79,35 % du crédit total. 51projets seulement sont financés dans le secteur agricole ce qui représente 7,05 % du crédit total. Si la moyenne d'épargne par adhérent était de 222860 FCFA, celle du crédit ne représente plus que 1459990 FCFA, contre 71345 FCFA pour la Banegang Credit Union. Au regard de ce qui précède, on se demande qui sont les véritables bénéficiaires de ces micro-crédits ?

## 2- Fonction des demandeurs de crédit depuis la création

Avec l'urbanisation de plus en plus remarquable des campagnes des pays en développement, on retrouve pratiquement toutes les catégories de citoyen en milieu rural. Des agriculteurs aux fonctionnaires en passant par les commerçants et les artisans. C'est tous ces catégories qui se retrouvent au sein des EMF et animent par conséquent ces structures. Le tableau suivant qui dégage la diversité des fonctions au sein des couches des populations bénéficiaires du crédit en est une illustration.

**Tableau 4 :** Répartition des demandeurs de crédit selon leur fonction.

Fonctions	MC <sup>2</sup> de Penka-Michel
Commerçant	6
Agriculteur/Éleveur	3
Salarié	2
Autre	-
<b>Total</b>	11

Source : TCHEKOTE H. 2004.

Au regard du tableau ci-dessus, il est désormais claire que la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel, oriente plus ses activités vers les commerçants qui sont généralement des petits hommes d'affaires au regard des montants élevés<sup>6</sup> des crédits à eux accordés. Ceci pose un problème de réalisation des objectifs si on s'en tient au fait que la cible des EMF en milieu rural doit être essentiellement constituée des paysans agriculteurs, éleveurs et artisans.

<sup>6</sup> Ces montants sont pour la plupart situés au-delà de 500.000 F CFA.

### **3- La microfinance comme alternative au financement de l'agriculture ?**

Malgré le fait que les microcrédits mobilisés par la microfinance soient orientés principalement vers le commerce, les rares agriculteurs qui ont bénéficié de ces initiatives ont connu de nombreuses transformations. De la gamme des cultures financées, les cultures vivrières à l'instar du maïs et de la pomme de terre et une gamme variée de cultures maraîchères sont celles qui ont le plus bénéficié des apports des EMF. Ainsi par rapport au système traditionnel de la culture, des changements profonds ont été observés tant au niveau de la mise en valeur du capital qu'au niveau du paysage rural. Au niveau de la mise en valeur du capital on note une entrée remarquable des herbicides, des insecticides et des engrais spécifiques en milieu rural. Il est également à noter que certains Etablissement de Microfinance comme le BINUM Tontine de Penka-Michel ont distribué des fiches techniques à leurs adhérents afin de leur permettre de mieux utiliser les intrants acquis grâce au crédit.

L'utilisation de tout cet ensemble d'intrants a de manière inévitable transformé quelques exploitations agricoles. De vastes champs de maïs se développent, créant ainsi de nouveaux paysages agraires comme cette exploitation de maïs à perte de vue.

**Photo 2 :** Vaste champ de maïs financé par le BINUM TONTINE.



Cliché : TCHEKOTE H. 2004.

Cette exploitation appartenant à un membre du BINUM TONTINE qui n'a rien à envier des plantations industrielles de type commercial. Sa création en plein milieu rural, donne un cachet particulier au paysage, faisant ainsi apparaître quelque un hectare et demi de plantation de maïs inséré entre les vieilles plantations de polyculture. Même si on note une amélioration des conditions de vie au sein des exploitations bénéficiaires de microcrédit, il s'agit d'expériences isolées en milieu rural, où au regard de la vue d'ensemble du paysage, il se dégage de rares expériences réussies au sein de vastes étendus de polyculture traditionnelles. De là, se pose la question de la contribution réelle du microcrédit au développement au sein des campagnes où la pauvreté fait partie du quotidien des populations.

### **III- La microfinance entre discours et réalité**

#### **A- Des institutions à accès limité**

La majorité des pauvres à travers le monde vit en milieu rural, et pourtant très peu d'entre eux ont accès à l'ensemble des services financiers dont ils ont besoin, ceci pour plusieurs raisons.

## **1- Des microcrédits aux intérêts élevés et à très court terme**

Les microcrédits qui sont mis à la disposition des paysans ont des intérêts généralement élevés. Il n'est pas rare de trouver des EMF qui accordent le crédit entre 5 et 12 % par mois, ce qui est relativement très élevé pour une activité agricole. En outre, beaucoup d'institutions de Microfinance offrent principalement des crédits à court terme à échéances fréquentes et immédiates, lesquels ne conviennent pas aux activités agricoles saisonnières ou au développement des cultures pérennes telles que le café, la banane Plantin, le coton, le cacao...etc. Ces prêts ne dépassant généralement pas 10 mois.

## **2- La garantie et l'exclusion des pauvres aux microcrédits**

La garantie est un élément déterminant du type de prêt. Si le microcrédit a été conçu pour les populations pauvres, les prêts sans garantie matérielle sont rares. Pourtant, les pauvres par essence n'ont pas de garantie matérielle. Ainsi, au Cameroun par exemple, peu sont les Etablissements de Micro Finance qui accordent les crédits sans garantie matérielle tel que développé par Mohamed Yunus au Bangladesh. Dans un arrondissement comme Penka-Michel, sur neuf établissements de microfinance seul la Baneghang Credit Union et BINUM TONTINE font des efforts dans ce sens. Ils développent des modèles prenant attache avec les associations villageoises, surtout les femmes<sup>7</sup> ou à travers des avalistes. C'est ainsi que des groupes de personnes sont constitués en vue de réaliser les demandes collectives de crédit. Aussi, des accords sont signés entre EMF et les dirigeants de ces associations, ce qui permet à ces femmes à la fois membres de la tontine et de La microfinance, n'ayant aucune garantie matérielle, d'utiliser leurs cotisations comme garantie pour la demande du micro-crédit au sein de la microfinance. Ainsi, à la fin de l'échéance, si le crédit n'est pas remboursé, le dirigeant de l'association saisi la cotisation de la concernée. C'est donc de cette façon que 322 demandes de crédit sollicitées par les femmes ont été accordées en quatre ans d'activité à la Baneghang Credit Union contre 41 seulement pour la MC<sup>2</sup> de Penka-Michel où, malgré les discours des gestionnaires relatifs à la garantie morale et autres objets traditionnels, le problème de garantie reste posé.

## **3- Eloignement et difficile accès des paysans à la microfinance**

Le difficile accès des paysans aux services financiers en milieu rural dépend également de la mauvaise répartition géographique des institutions en charge. Cette répartition est si déséquilibrée en milieu rural que les promoteurs de ces institutions sont généralement des élites. Ainsi, les paysans des régions sans véritables élites ou encore avec des élites qui n'accordent aucune importance aux préoccupations de la paysannerie n'auront pas la chance de voir créer dans leur localité un quelconque service financier. L'exemple de la répartition des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC<sup>2</sup>) sur l'ensemble du territoire national tel que présentés par le tableau suivant.

---

<sup>7</sup> Les femmes constituent un groupe qui ne possède pas de garantie matérielle.

**Tableau 5:** Répartition des MC<sup>2</sup> sur l'ensemble du territoire camerounais au 31 janvier 2006

Provinces	Nombre de MC <sup>2</sup>	Pourcentage
Ouest	30	47
Nord-Ouest	4	6
Sud-Ouest	3	5
Littoral	6	10
Centre	8	13
Sud	3	5
Est	3	5
Adamaoua	3	5
Nord	1	2
Extrême Nord	1	2
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

**Source:** TCHEKOTE H. 2007.

Au regard du tableau ci-dessus, la province de l'Ouest arrache la palme d'or avec environ la moitié des MC<sup>2</sup> que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire national. Ceci s'explique par le fait que les paysans de ces provinces ont non seulement adopté ces innovations financières, mais aussi et surtout les promoteurs des MC<sup>2</sup>, qu'ils soient responsables d'Afriland First Bank ou d'Appropriate Development for Africa Foundation, tous sont les élites de la province de l'Ouest. Le Centre et le Littoral sont respectivement le siège d'Afriland First Bank et d'Appropriate Development for Africa Foundation pour le premier et la province des grandes plantations industrielles du pays pour le deuxième.

Parallèlement à ce qui précède, il y a lieu de relever selon les enquêtes menées par TCHEKOTE (2004) que le taux de pénétration des Etablissements de Microfinance en milieu rural reste faible. Il relève que ce taux de pénétration est de 1,88 % pour un arrondissement comme Penka-Michel (Ouest-Cameroun), qui reste faible par rapport à l'ensemble de la population de l'arrondissement qui s'élève à environ 120.000 habitants en 2002. Mais si on s'accorde sur le fait que le taux de pénétration est faible, ceux des paysans concernés par ces institutions bénéficient-ils de ces services ?

### **B- Des institutions contrôlées par une « minorité de paysans riches »**

Que ce soit les Groupes d'Initiatives Communes (GIC) ou les Etablissements de Micro Finance (EMF), il s'agit des institutions à travers lesquelles on observe un flux financier important en milieu rural. Et, en tant que innovation elles sont généralement initiées par les élites, qui sont comme les paysans, membres des institutions qu'elles initient. Qu'elles soient intérieures ou extérieures ces élites sont minoritaires dans ces institutions, mais ce sont elles qui contrôlent les flux financiers, surtout les crédits dans le cadre de la Micro Finance, les dons et aides dans le cadre des Organisations Paysannes. C'est par exemple le cas au sein de la Baneghang Credit Union (département de la Menoua) où, dans le souci d'un plus grand contrôle des activités de cette institution, une élite extérieure de la région qui est l'initiatrice de l'institution a fait créer une ONG par son épouse (Association pour le Bien-être de la Femme et des Familles en Milieu Rural) qui s'occupe de la gestion de la Baneghang Credit Union. Par ailleurs, il faut noter que dans la distribution du crédit et même dans le partage de la finance issue des Organisations Paysannes, les « paysans riches » qui sont minoritaires contrôlent la part la plus importante. Dans le cadre de la Micro Finance par exemple, au moment où le petit paysan n'arrive pas à obtenir le moindre crédit dans une institution financière où il est pourtant membre, certains paysans reçoivent des crédits à hauteur de dix millions de francs et parfois au-delà. Pourtant les paysans exclus du crédit ont

également besoin de la finance pour développer leur agriculture. Ainsi, on peut relever pour le regretter cette affirmation d'un jeune paysan de Penka-Michel dans le département de la Menoua qui déclare :

*« Je rêve aussi de l'exode rural parce que nous souffrons beaucoup ici. Il nous manque de l'argent pour cultiver nos champs. Pourtant on nous dit à la MC<sup>2</sup> où je suis membre que nous pouvons avoir du crédit. Mais à vrai dire, ce ne sont que des tromperies puisque pour avoir le crédit ; il faut avoir quelqu'un de bien placé ou avoir des relations avec les responsables de la banque. Nous épargnons et les gros hommes d'affaire reçoivent du crédit. »<sup>8</sup>*

A ce difficile accès des paysans à la micro finance, il faut ajouter l'inadéquation de cette innovation de ces institutions face à la nécessité d'accroissement de la production agricole.

### **C- Inadéquation entre microcrédit et nécessité d'accroissement de la production agricole**

Au regard des défis que doivent relever les paysans camerounais qui sont entre autre la croissance démographique et la mondialisation de l'économie, de plus en plus la problématique du crédit rural dans cette campagne devient davantage une préoccupation.

#### **1- Croissance démographique, mondialisation de l'économie et nécessité de production**

L'Afrique aujourd'hui se présente sans doute comme l'un des continents où la croissance démographique est l'une des plus rapides du monde. Selon POURTIER (2001), vingt-cinq ans ont suffi pour que la population de ce continent double, passant de 362 millions en 1970 à 728 millions en 1995. Cette population était estimée 785 millions d'habitants en 2000, dont 650 millions appartenait à l'Afrique subsaharienne dont le Cameroun. A l'intérieur de ce pays de nombreuses zones rurales comme l'Ouest-Cameroun à l'image d'ailleurs des pays Sérére au Sénégal croupissent sous un énorme poids démographique. En ce début de troisième millénaire ces zones s'illustrent avec des densités très élevées, dépassant parfois les 500 habitants au km<sup>2</sup>.

Parallèlement à cette croissance démographique, les échanges internationaux se sont considérablement développés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ainsi, aujourd'hui plus que par le passé, les hommes et les biens circulent de telle manière qu'on parle d'une « interdépendance des économies nationales ». Dans ce « système monde », la production des pays développés inonde très souvent les pays en voie de développement. L'évolution des importations des poulets congelés au Cameroun en est une illustration. En effet, l'Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (ACDIC), dans une brochure intitulée « Poulets « congelés » danger de mort ! » estime qu'en l'espace de sept ans, de 1996 à 2003, l'importation des poulets congelés est passée de 978 tonnes à 22000 tonnes soit une augmentation de 2100 %. Les autres produits de consommation notamment le riz, le blé, le maïs... suivent de près ou de loin la courbe d'évolution des poulets congelés. Or, il y a lieu de relever que la production des denrées qui envahissent les marchés des pays en développement est pour la plupart subventionnées et de ce fait impose à la paysannerie africaine en général et camerounaise en particulier une concurrence sans précédent.

#### **2- Problématique du microcrédit et développement de l'agriculture**

Si le terme microfinance désigne par ailleurs les services financiers (épargne, crédit, transferts, assurance) destinés aux pauvres et aux personnes à faible revenu, il y a lieu de relever que cette microfinance désigne généralement les services financiers de petite taille. Ainsi, de

---

<sup>8</sup> Enquête de terrain, Avril 2005.

nombreux crédits attribués aux populations rurales dans le cadre de la microfinance varient de 2000 FCFA à 150000 FCFA. Ce sont des cas exceptionnels qui varient entre 500000 FCFA et 15000000 FCFA et selon TCHEKOTE (2004) ces gros volumes de crédit sont généralement attribués aux élites et grands hommes d'affaires de la localité, lesquels entretiennent très peu de relation avec la production agricole.

Au total, que représente ce type de crédit accordé aux paysans dans un monde où selon KAMOGNE FOKAM (2000) sans crédit il sera difficile aux pauvres d'améliorer leur sort d'une part ou encore dans ce monde où il y a de nombreux défis à relever d'autre part ? Si le crédit reste comme le pense TCHEKOTE (2004) l'élément moteur de la relance de l'économie dans une région où la principale source financière (le café), support du développement pendant plusieurs décennies est en pleine décomposition, la question relative à l'inadéquation entre microfinance qui met à la disposition des paysans des montants de crédits insignifiants et la production reste fondamentale et de ce fait mérite une attention particulière. Ceci est d'autant plus important que les paysans développent d'autres stratégies de financement de leurs activités.

#### **IV- Exclusion des paysans de la microfinance et diversification des sources de financement**

Face à la crise et l'échec de la quasi-totalité des sources de financement, les paysans Bamiléké se sont retournés vers les tontines et parfois les élites comme solution à leur problème de production.

##### **A- Un important apport des tontines**

NZEMEN (1993) citant KESSLER et al (1985) présente les tontines comme faisant partie des associations rotatives d'épargne et de crédit. Dans notre pays et plus particulièrement en région Bamiléké, la pratique des tontines est comme le pense WARNIER (1993), cité par TCHINDA (2002), antérieure à la conquête coloniale. Même si la pratique de l'épargne et du crédit dans le système de tontine ne repose sur aucune base juridique, les tontines aujourd'hui constituent l'une des principales sources financières en milieu rural.

Mais il faut regretter le fait qu'en milieu rural camerounais en général et à l'Ouest Cameroun en particulier, même si les tontines permettent un essor économique important, elles sont avant tout des instruments d'entraide et de support de la culture (manifestation des funérailles, cérémonie des jumeaux...etc). Ainsi considérées, les tontines délaissent l'aspect purement économique, ce qui réduit son impact sur la production. Elles côtoient d'autres formes de solidarité qui sont le développement à travers les élites

##### **B- Le financement par les élites : une tentative de développement de la paysannerie**

La forme de financement la plus connue et qui s'illustre d'ailleurs de plus en plus en milieu rural Bamiléké est celle initiée par les élites. Tout d'abord et comme le pense KUETE (2001), les campagnes Bamiléké, jadis productrice du café ont contribué de manière significative à la construction des villes de notre pays et par conséquent ont permis de mettre sur pied une élite dynamique. Au regard de la crise qui sévit dans nos campagnes de laquelle découle une pauvreté multiforme, les citoyens sont appelés à apporter pour leur part une contribution à l'éradication de ce phénomène. Ainsi, ils « payent leur dette envers la campagne ». C'est pour cette raison que de plus en plus, les citoyens aident les parents, frères, amis et connaissances restés au village. C'est d'ailleurs ce qui ressort des travaux de KENGNE FODOUOP (2003), à travers les tableaux 7 et 8 suivants :

**Tableau 6:** Répartition des citoyens selon les formes de l'aide

<b>Forme d'aide</b>	<b>Effectif des citoyens</b>	<b>% du total</b>
Aide en espèce exclusivement	2993	58,1
Aide en nature exclusivement	359	7
Aide combinée	1773	34,6
Indéterminés	15	0,3
<b>Total</b>	<b>5125/5140</b>	<b>100</b>

**Source :** KENGNE FODOUOP, 2003.

L'aide en espèce, qui est la forme la plus importante de la finance rurale est pratiquée par 58,1 % de citoyens soit plus de la moitié des personnes qui décident d'apporter une contribution à l'accroissement de la production et par conséquent à la lutte contre la pauvreté. Le nombre de citoyens qui décide de financer la campagne est d'autant plus important que les montants d'aide illustrés par le tableau suivant sont élevés pour la plupart.

**Tableau 7:** répartition des citoyens selon le montant de l'aide fournie en espèce.

<b>Montant de l'aide annuelle</b>	<b>Nombre de citoyens</b>	<b>% du total</b>
Moins de 50 000 FCFA	105	2,2
De 51 000 à 100 000 FCFA	544	11,4
De 101 000 à 200 000 FCFA	701	14,7
De 201 000 à 500 000 FCFA	2842	59,6
De 501 000 à 1 000 000 FCFA	539	11,3
De 1 001 000 à 2 000 000	34	0,7
Plus de 2000 000 FCFA	1	0,02
<b>Total</b>	<b>4766</b>	<b>100</b>

**Source :** KENGNE FODOUOP, 2003.

Au regard du tableau ci-dessus, même si les montants d'aide restent faibles, ils sont au-delà de tout significatifs et semblent aller au-delà des crédits accordés par la plupart des Etablissements de microfinance. C'est ainsi que 71,62 % de financement se situent au dessus de 200000 FCFA par an, et certains vont même jusqu'à 2 000000 FCFA.

Tout compte fait, les citoyens sont parmi les moteurs de financement de la paysannerie Bamiléké d'aujourd'hui et conséquemment, ils contribuent de manière significative aux mutations observées de plus en plus en milieu rural Bamiléké.

Au total, les spécificités du financement du monde rural des pays en développement et particulièrement celui du pays Bamiléké sont telles que la microfinance n'arrive pas à jouer son rôle d'outil de développement. Que cette Micro Finance soit initiés par les citoyens ou les « paysans riches », une chose est sûr c'est que la majorité de paysans reste exclue de ce système de financement pourtant conçu pour eux-ci. Ainsi ces derniers se retournent non seulement vers les tontines, outils traditionnels de financement de la paysannerie, mais aussi vers le financement à travers les élites. Il faut néanmoins relever un retour progressif de l'Etat à travers de nombreux projets sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales. La recherche de la finance et son utilisation entraînent des conséquences à la fois sociales, économiques et environnementales.

## Conclusion et recommandations

Au terme de cette communication, nous pouvons retenir deux choses. D'abord une « microfinance espoir. » Espoir non seulement pour les différents gouvernements qui se sont investis dans cette innovation à travers de nombreux codes législatifs, preuve de leur volonté de « réengagement » de l'Etat et ses partenaires de développement au profit des populations pauvres abandonnées à leur sort depuis le Programme d'Ajustement Structurel, mais aussi espoir pour la microfinance à travers les discours de lutte contre la pauvreté. Ensuite et de manière inattendue désespoir pour les populations pauvres après environ deux décennies d'expérimentation du micro-crédit au Cameroun. En réalité même si le micro-crédit joue un rôle très important dans le développement de l'agriculture, non seulement l'accès à ce facteur important de production reste une énigme pour la majorité de paysans, mais aussi il existe une inadéquation entre le crédit mobilisé par les EMF et la nécessité de production d'où le développement des multiples stratégies de financement par les populations pauvres. La microfinance telle qu'elle se présente de nos jours ne peut donc pas apporter des solutions efficaces et durables aux problèmes de financement de la paysannerie tant l'agriculture des pays en développement doit, si elle veut s'affirmer, au-delà de la « débrouillardise » être une agriculture marchande et compétitive. Il est donc clair que la mission assignée à la microfinance a échoué. Et c'est là une preuve de plus de l'impuissance des développeurs des Pays Moins Avancés surtout en Afrique sub-saharienne face aux questions de développement en général et du financement de la production en particulier.

Mais faut-il se résigner face à l'échec du micro-crédit quand on sait que la finance est au cœur de tout développement ? Que non, car cet outil de financement pour être compétitif et a besoin d'amélioration. Ainsi, il y'a lieu de prendre en compte un certain nombre de considération :

- le gestionnaire de la microfinance en milieu rural doit être de bonne moralité et avoir un passé sans reproche.
- la gestion de la microfinance doit se faire par une communauté de personnes démocratiquement élue par les paysans permettant ainsi à ces derniers de se sentir directement impliquer dans la gestion de leur institution.
- le personnel doit être formé en matière de l'utilisation des instruments de gestion à l'instar des ratios prudentiels et la confection d'un calendrier avec des périodes précises d'étude des dossiers de demande de crédit.
- la création des EMF à proximité des pauvres est l'un des multiples éléments déterminants pour l'adhésion massive des paysans à la microfinance.
- un partenariat fort entre les EMF et les tontines est une option capitale pour atteindre d'avantage les pauvres, pour la plupart des membres des tontines des quartiers.
- l'intervenir les pouvoirs publics au niveau des subventions à la fois des installations et du fonctionnement de la microfinance et à l'affectation d'au moins un personnel qualifié dans chaque institution, entièrement à sa charge.
- enfin, les promoteurs, doivent au-delà des intérêts égoïstes, développer la notion de « garantie solidaire » car, les populations pauvres ont pour la plupart des problèmes de garantie pour solliciter un crédit alors qu'en groupe, elles peuvent réussir à solliciter et à rembourser un crédit.

En somme la microfinance peut être porteuse de développement en milieu rural et créée par conséquent des richesses au sein des couches de populations pauvres si la cible est réorientée et les microcrédits davantage distribués.

## ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- ELA (J. M.), 1994. *Afrique l'irruption des pauvres*. Paris : Edition de l'Harmattan, 266 p.
- ELAT, 2000. *Pauvreté et santé en milieu rural : Le cas de l'arrondissement de Penka-Michel (Ouest Cameroun)*. Université de Dschang, Mémoire de DEA, 51 p.
- ESSAM (N.M.), 2002, "Appui à la micro finance, 8.5 milliards pour encadrer les coopératives d'épargne/ crédit et assimilés", in *La Voie du Paysan* n°122, p8.
- ESSAM (N.M.), 2002, "Assainissement du secteur de la microfinance ; Le traitement des dossiers des coopec sur la bonne voie", in *La Voie du Paysan* n°123, p 10.
- FIDA, Finance rurale : politique, 77p
- FOKO (E.), 1994, « *Les transformations du système d'épargne rurale avec la crise dans l'Ouest du Cameroun* », pp356-365 in : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris : KARTHALA, 410p.
- FOUDA-MOULENDE (T.), 1994. « *Vers une crise du crédit agricole ?* », pp 365-379, in : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris : KARTHALA, 410p.
- FOUDA-MOULENDE (T.), 2003. *Les mécanismes de financement en milieu rural camerounais : Une analyse des déterminants de la demande de services financiers des ménages*. Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines : Thèse de Doctorat en Sciences Economique, 378p.
- JANIN (P.), 1994, « *Consommer, épargner ou investir : les priorités de l'agriculture de plantation en temps de crise* », pp380-406, in : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris : KARTHALA, 410p.
- KENGNE FODOUOP, 2003. *Citadins et développement des campagnes au Cameroun*. Yaoundé : Presse Universitaires de Yaoundé, 230 p.
- KUETE (M.), 2001, « *La ville paie ses dettes envers la campagne des hautes terres de l'Ouest Cameroun : transformation des paysages* », in : *Les Montagnes Tropicales : Identités, Mutations, Développement*, Talence, DYMSET, CRET, pp 369-381.
- MEENS (S.), 2000. *Jeunes ruraux dans la région d'Abidjan ; Eléments pour l'analyse des trajectoires socio-économiques*. Université de TOULOUSE-LE- MIRAIL : Mémoire de DEA de Géographie, 111p.
- NZEMEN (M.), 1993. *Tontine et développement ou le défi financier de l'Afrique*. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, 234p.
- POURTIER (R.), 2001, *Afriques Noires*, Hachette, 255 p.
- PROGRAMME DES RENFORCEMENTS DES PARTENARIATS (PRP Microfinance), synthèse bibliographique : Financement des activités agricoles : état des lieux et perspectives/ CIRAD Yaoundé, mai 2007, 32p.
- REINHARD (H.) et ERHARD (K.), 1988, *Financement rural : un cadre d'orientation*, Eschborn, GTZ&CTA, 122p.
- SOLAGES (O.), 1992, *Réussites et déconvenues du tiers monde*, édition l'Harmattan, Paris, 623 p.
- TCHEKOTE (H.), 2004. *Contribution des Etablissements de Micro Finance à la lutte contre la pauvreté et au développement en milieu rural ; le cas de l'arrondissement de*

*Penka-Michel Ouest-Cameroun*. Université de Dschang : Mémoire de Maîtrise de Géographie, 129 p.

**TCHEKOTE (H.)**, 2007, *Problématique de l'efficacité de la microfinance face aux enjeux d'un développement intégral et durable en milieu rural bamiléké Ouest-Cameroun*, Université de Dschang, Mémoire de DEA Option : Géographie de développement, 93p.

**TCHINDA (M.)**, 2002. *Contribution des Institutions Financières Décentralisées au développement du secteur rural ; Cas du département de la Menoua au Cameroun*. Université de Dschang, Thèse de M. Sc., 151 p.

**TSOTEZO NITCHEU (C.)**, 2001. *Crise en milieu rural et stratégies de reconversions paysanne : cas de la localité de Babadjou dans le Bamboutos (Ouest-Cameroun)*. Université de Dschang : Mémoire de Maîtrise de Géographie, 116p.